



LE PAVÉ DANS L'ENSEIGNE

Bulletin d'information des personnels en bureau de poste

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Jun 2015

FACTEUR GUICHETIER : SOUFFRANCE POUR LES GUICHETIERS MOINS DE SERVICE POUR LES USAGERS MIROIR AUX ALOUETTES POUR LES FACTEURS

Voici la triste équation d'un projet que pourrait soutenir la CGT si les revendications étaient entendues.

Souffrance pour les guichetiers

La Poste a présenté ce dossier disant vouloir remplacer les postes de guichetiers vacants suite à un départ. Ce n'est que rarement le cas.

Dans plusieurs départements le guichetier-la guichetière- voit un facteur prendre sa place sans savoir ce qu'elle devient ; **c'est inadmissible et inhumain !** A Paris, dans plusieurs bureaux, les guichetiers ont vu des facteurs venir travailler dans la salle du public. Ce serait des facteurs guichetiers qui font de l'accueil.

Non seulement les organisations syndicales n'ont jamais été informées mais en plus la Direction du réseau dit ne pas être au courant et que ce n'est pas le dossier facteur guichetier.

Moins de service public

Un facteur guichetier n'assure pas toutes les tâches d'un guichetier. Par exemple, il n'est pas concerné par le pilier 4 du dossier 5 piliers. La CGT attend toujours la réponse de la Direction du Réseau concernant l'accès à l'agenda partagé par exemple et au maintien ou non du réseau Chéops dans ces bureaux du courrier. Les plus ancien

d'entre nous se rappellent de la décision de La Poste de couper Chéops au centre de distribution lors de la séparation en branche des activités.

Le facteur guichetier est créé pour tromper les maires qui refusent les agences communales (APC) ou les relais poste (RPC) et pour répondre au plan stratégique de La Poste. Il réduit l'offre de service public sur la commune et oblige les usagers à se déplacer pour faire leurs opérations.

Miroir aux alouettes des facteurs

Le facteur qui accepte FG sera sur un poste en 2.1, son niveau à lui étant parfois supérieur (2.2 ou 2.3) dans ce cas son complément de rémunération sera en baisse, et il n'est pas garanti qu'il touchera le différentiel. En 2.3, il perd l'éligibilité à la part variable et cerise sur le gâteau côté courrier, il est sorti de l'équipe et perd sa prime d'équipe ! S'il est 1.2 ou 1.3, il gagne un peu de pouvoir d'achat au passage en 2.1 mais il perd la possibilité de parler à la vente de quartier.

De plus le facteur guichetier est mis en place avec un engagement sur 3 ans, que deviendra-t-il après ?

La CGT exige une réelle négociation sur :

- > Le niveau du poste et l'évolution professionnelle,
- > La formation professionnelle,
- > Les opérations qui devront être faites aux guichets (toutes opérations ou pas ?),
- > Horaires de travail (amplitude/ répartition du temps de travail courrier-enseigne/ quel travail du samedi/le travail 6jours/7),
- > Clarification du rattachement aux deux CHSCT dont dépend le facteur guichetier,
- > Transformation des APC et des RP en « facteur guichetier »,
- > Pour les contractuels, quelle direction établit l'avenant au contrat de travail ?
- > La prise de congés et qui remplace le facteur guichetier lors de ses absences ?
- > Les conditions de la reddition des comptes et du contrôle des fonds et valeurs côté guichet avec le risque d'affaire disciplinaires,
- > La gestion des droits (arrêt maladie, ASA familiales, Titre Restaurant, etc. ...),
- > La gestion des objets avisés le matin sur la tournée et non remise l'après-midi au guichet alors que le travail est effectué par le même agent.

Sur le terrain de Plouaret (22),



Les guichetières sont en lutte depuis décembre. Ce terrain comprend 8 sites et 6 APC. Il n'est pas en réorg, c'est uniquement une réorg distri. Toutes les municipalités ont voté des motions pour garder leurs guichetières. Un forum sur le service public a été organisé par la CGT. Des articles sont parus dans la presse. La situation est tendue entre les facteurs et les guichetières. Elles ont été informées par mail que les facteurs guichetiers ont été choisis et seront formés sur le Terrain voisin étant donné

qu'elles ont refusé de former les collègues qui prendront leur place. Les facteurs seront en sécabé tous les samedis pour permettre l'ouverture des 2 bureaux concernés.

A St Martin de Valamas en Ardèche,

Où le guichetier n'ayant plus de poste sur le Terrain a pris de la dispo, le FG ne peut pas prendre de congés faute de remplaçant.

Dans le Pays de Dôme,

Sur un poste de FG, c'est un cabinard qui a été choisi. Sur un autre poste les horaires sont intenables 8h30/10h au guichet puis après de la distri, il reprend le guichet de 14h à 15h30.

En Lozère,

3 Facteurs Guichetiers sont annoncés sur des postes non vacants.

Pour le Var,

Sur le terrain de Salernes était prévu une transformation d'un bureau en FG, mais la guichetière ne voulait pas partir. Elle apprend par téléphone qu'elle doit prendre rendez-vous avec le terrain de Draguignan St Léger dans le cadre de sa suppression de poste.

La guichetière a fini par accepter de prendre rendez-vous après plusieurs relances, mais ne se voyait travailler dans un bureau en ESC étant en fin de carrière. Le syndicat a appris qu'elle est maintenant en maladie et que finalement le bureau passait en APC.

EMPLOIS ET SALAIRES, LE NERF DE LA GUERRE

Plus d'emplois et un meilleur salaire amélioreraient sans aucun doute nos conditions de travail. Voici à travers 2 exemples ce que le personnel gagnerait si La Poste répondait aux revendications. Elle serait aussi gagnante car lorsque les salariés sont bien au travail comme dans leur vie personnelle, ils sont plus productifs. C'est bien les choix de gestion de La Poste, à travers son plan stratégique, qu'il faut combattre.

Le droit au week-end

Certains d'entre nous ont connu le samedi sur 2, certains, trop peu le connaissent encore. La revendication CGT sur le droit au week end se traduit ainsi :

☞ se reposer un samedi complet une semaine sur 2 et la semaine où nous travaillons le samedi avoir le lundi de repos. Cela permet d'avoir toutes les semaines 2 jours de repos consécutifs.

*C'est bon pour notre santé,
pour notre vie personnelle
et aussi pour le service public.*

Avec du personnel supplémentaire, et les bénéfices de La Poste le permettent, les bureaux peuvent être ouverts 6 jours sur 7.

Le droit au congé choisi

Non seulement les congés sont un droit mais la CGT revendique que l'on puisse choisir sa période librement. Avec plus de personnel le roulement pour les congés d'été devient possible. Pourquoi La Poste n'embaucherait-elle pas des jeunes (lycéens ou étudiants) enfants de postiers à chaque fois que cela est possible, notamment en juillet et août ?

Remplacement des guichetiers aux dates qu'ils choisissent et augmentation du salaire, ne serait-ce pas là la garantie de passer de bonnes vacances et d'une reprise reposée et resourcée ?

Déplacement sur les Terrains

La Direction du Réseau s'est engagée à maintenir les indemnités de déplacements sur les terrains bien que l'accord métier de guichetier soit terminé et ce jusqu'à nouvel accord.

C'est la note DGELP.DRH.A.11.040 du 20 janvier 2011 qui continue donc de s'appliquer

**Guichetiers, faites respecter ce droit,
certes insuffisant
et intervenez pour qu'il soit amélioré.**

Déplacement sur les Secteurs et DET de demain

Si on pourrait penser que la mise en place des Secteurs (nouveau Terrain mais plus étendus) ne concerne que les DET ce n'est pas le cas. L'ensemble du personnel est concerné.

Les vendeurs, puisque les portefeuilles et le nombre d'emplois sont revus et les guichetiers, caissiers, comptables sont tous concernés.

Pour les guichetiers les déplacements sur les Secteurs vont s'aggraver, pour les caissiers et comptables la charge de travail va se modifier avec plus de sites à gérer (bureau tête, Bureau de Proximité (BPX), agence Postale Communale (APC) ou intercommunale, Relais Poste Communal ou Urbain (RPC ou RPU), Facteur Guichetier (FG).